

Présentation de la Corref

La Corref (Conférence des religieux et religieuses de France) est née en 2008 de la fusion de deux conférences :

- La CSM (Conférence des supérieures majeures – congrégations féminines).
- La CSMF (Conférence des supérieurs majeurs de France – instituts masculins).

Cette Conférence veut mettre en relief ce qui fait l'essentiel de la vie religieuse, dans une unité qui n'altère en rien la diversité. Dans son projet, elle veut :

- Manifester les deux dimensions constitutives de la vie religieuse : apostolique et contemplative.
- Vivre la complémentarité masculine et féminine.
- Travailler à une plus grande communion et solidarité entre les instituts.
- Favoriser une attitude commune d'écoute et de vigilance évangéliques face aux questions et défis de l'humanité du XXI^{ème} siècle.
- Soutenir les générations les plus jeunes.

Composition de la Corref

La Corref est animée par **un Conseil de 16 membres** (8 religieuses et 8 religieux). Les secrétaires généraux de la Corref assurent la coordination des activités en lien avec les diverses instances ecclésiales et civiles.

Instances décisionnelles de la Corref, le Conseil d'administration et le Bureau travaillent en lien avec la Commission épiscopale pour la vie consacrée (CEVIC).

- Président : Père Jean-Pierre Longeat (père Abbé de Ligugé)
- Vice-présidentes : Sr Joëlle Ferry (La Xavière), Sr Marie-Thérèse Chaillou (L'instruction chrétienne)
- Trésorier : Antoine Cousin (Chemin Neuf)
- Secrétaire générale : Sr Anne Marie Grapton (Providence de la Pommeraye)
- Secrétaire général adjoint : Père Achille Mestre (oblat bénédictin, Monastère ND de Ganagobie).
- Secrétaire générale adjointe : Sœur Agnès Lang, Providence de Saint Jean de Bassel
- Chargées de mission : Sr Agnès Lang (Providence St Jean de Bassel), Sr Suzanne David (L'Instruction Chrétienne)

11 Commissions et 5 services, mènent une réflexion et un travail par secteurs d'activités :

- 11 commissions : Prévoyance sociale, Formation initiale, Monde rural, Monde ouvrier et populaire, Missionnaire, Instituts et Provinces à faible effectif, Théologie, Droit canon, Service des aînés, Vocations, Frères enseignants.
- 5 services : Secrétariat, Comptabilité, Médias, Vie internationale, Service juridique.

Les **15 provinces ecclésiastiques** de l'Église de France sont placées, pour la Corref, chacune sous la responsabilité de 2 ou 3 délégués et d'une équipe assurant le lien avec les partenaires diocésains.

Tous les deux ans, la Corref tient **une Assemblée générale** pour traiter des questions relatives à la vie religieuse en France sans oublier la dimension de l'universalité de la vie en Église.

Point d'attention de la Corref envers la société et la vie religieuse aujourd'hui

- La créativité apostolique.
- La présence de la vie religieuse sur des terrains contemporains : art, accompagnements divers, présences aux universitaires, aux personnes âgées, aux migrants, aux décideurs.
- La présence aux Églises locales des 15 provinces apostoliques, notamment en partenariat avec les délégués diocésains à la vie consacrée.
- L'encouragement et l'accompagnement des jeunes religieux et religieuses.
- Le soutien aux congrégations à faible effectif et « venant d'ailleurs ».

La vie religieuse en chiffres

- 24 029 religieuses de vie apostolique, dans 315 Instituts
- 6 143 religieux dans 76 Instituts et Monastères
dont 1 245 moines sur 59 monastères
- 3 310 moniales réparties en 228 monastères

Un site internet : www.viereligieuse.fr

www.viereligieuse.fr est le site de la Corref.

Il est le lieu où s'exprime la vitalité de la vie religieuse apostolique et monastique aujourd'hui. Destiné à renforcer la communication de la Corref, mais aussi sa visibilité.

Facebook : Brother&Sister Act : page animée par le réseau des Jeunes religieux de la Corref.

Contact : Sr Anne-Claire Dangeard - 06 81 69 45 57 - medias@corref.fr